



**COMPÉTENCES ACQUISES :**

- Acquérir la maîtrise de l'environnement juridique au sein duquel s'inscrivent et s'exécutent les tâches incombant aux métiers du Notariat,
- Connaître et savoir aborder avec pertinence les services et les interlocuteurs en relation avec les métiers du Notariat, eu égard à la nature des tâches à exécuter,
- Répondre de manière immédiatement opérationnelle aux exigences du poste occupé, dès le commencement de l'activité professionnelle.

**U PRESENTATION**

La licence professionnelle « Métiers du Notariat » a vocation à former les personnels amenés à intervenir au sein d'un Office notarial mais aussi l'ensemble des acteurs qui agissent en relation avec les Notaires et les actes afférents tant au droit de la famille qu'aux droits de l'immobilier, de la construction et de l'habitat.

L'université de Nîmes – en partenariat avec le Conseil régional des notaires près la Cour d'appel de Nîmes - propose une formation spécifique favorisant une approche pratique en lien étroit et permanent avec les organes et les professionnels présents dans le champ d'activité, de nature à permettre aux étudiants d'être immédiatement opérationnels dès leur premier poste.

**84%**

**CHIFFRES CLES**

d'étudiant(e)s diplômé(e)s en 2020.

des diplômé(e)s sont en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

(Enquêtes OVIE réalisées auprès des diplômé(e)s 2016, 2017 et 2018)

**91%**

**U OBJECTIFS**

L'ensemble du projet – profil de poste et modules de formation – a été conçu avec les offices notariaux du ressort de la Cour d'Appel de Nîmes qui s'engagent à nos côtés non seulement à établir le relais indispensable à l'insertion professionnelle des étudiants, lors de leur cursus de formation en stage, mais aussi à financer la formation.

Le projet a pour objectif de permettre aux étudiants de s'orienter vers une formation réellement professionnalisante de fin de cursus d'études à niveau bac + 3.

**Crédits ECTS : 180**  
**Durée : 1 ans**  
**Niveau d'études : BAC +3**

**CONDITIONS D'ACCÈS**

- Formation initiale / Formation continue
- Dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)

**STAGE**

- 14 semaines

**PRÉREQUIS**

L2 ou équivalent (BTS, DUT) en droit, économie et gestion, notariat

**LICENCE PROFESSIONNELLE**  
**MÉTIER DU NOTARIAT**

**U INSERTION PROFESSIONNELLE**

- Clercs de catégorie 2 (rédaction d'actes courants, accomplissement de formalités)
- Agents du cadastre
- Agents immobiliers
- Experts fonciers
- Fonctionnaire des Hypothèques



**CONTACT**  
 Tél. 06 44 36 45 42  
[scolarite.droit@unimes.fr](mailto:scolarite.droit@unimes.fr)

**UNIVERSITÉ DE NÎMES**  
 Rue du Docteur Georges Salan -  
 CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1  
 Tél. (0) 4 66 36 46 46

[www.unimes.fr](http://www.unimes.fr)  
 facebook.com/unimesfr  
 @unimesfr

